

ACCÉLÉRER LE (LONG) LIFTING?



T.B.

ENQUÊTE PUBLIQUE DÈS MARDI

ACCÉLÉRER LE (TRÈS LENT) LIFTING ?

L'ENQUÊTE PUBLIQUE DÉBUTE MARDI.

Dès mardi, le public pourra consulter, durant 30 jours aux services de l'Urbanisme, le projet de « périmètre de remembrement urbain » de Droixhe, conçu par la SCRL Quadra et le bureau Fabienne Hennequin & Associés. La procédure du remembrement, inscrite dans le décret du 1^{er} juin 2006 modifiant le CWATUP (Code wallon d'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine), pourrait donner un coup d'accélérateur au projet de partenariat/privé de la Ville pour relooker les 18 hectares de la cité. Le décret wallon permet en effet des simplifications administratives en zone urbaine, via l'octroi de permis d'urbanisme - en s'écartant dans un périmètre de remembrement, du plan de secteur, plan communal d'aménagement, règlement communal d'urbanisme et plan d'alignement. Bref, le décret vise à diminuer le timing des requalifications et/ou développements urbaines. L'échevin du Logement Maggy Yerna planche sur le dossier « depuis 2,5 ans », espère une 1^{ère} concrétisation « en 2007 » et le lifting complet pour « 2012 ou 2013 ».

« L'abrogation d'un plan communal d'aménagement requiert trois ans, plaide Maggy Yerna. Dans le cas de Droixhe, tout le monde, y compris moi – mais surtout les habitants, attend depuis longtemps (NDLR : 1995) une solution structurelle définitive. J'estime donc que ce serait bête de laisser passer l'occasion ». Le périmètre défini par Quadra et Fabienne Hennequin entoure les immeubles de Croix-Rouge, Truffaut- Libération, Lille 2 et 4, Chainaye-Micha, l'école, l'église (non désacralisée), le parc avec l'étang, les placettes, les voiries, la place Louis de Geer... Deux réunions d'information sont prévues le 22 mars à la Boutique urbaine et le 30 mars à Droixhe. **T.B.**

UNE PREMIERE WALLONNE ?

L'adoption serait une 1^{ère} wallonne. La procédure nécessite l'enquête publique (un mois), l'avis de la commission communale d'aménagement du territoire (CCAT, consultation le 13 mars), l'approbation par le conseil communal (26 mars), puis l'envoi au fonctionnaire délégué à la Région pour analyse avant transmission (pour adoption) au gouvernement wallon.



MAGGY YERNA :
« CE SERAIT
BÊTE DE
LAISSER
PASSER
L'OCCASION ».

INTERVIEW T.B.

165 millions d'€

Le conseil de quartier de Bressoux-bas Droixhe plaide depuis des années pour « une modification du concept architectural obsolète 'clapiers' années 60 » : le président Patrice Lempereur se réjouit de « la possibilité d'avancer et de lancer un appel d'offres pour trouver des investisseurs privés ». Pour rappel, la ville désire insuffler une mixité sociale et fonctionnelle dans la plaine de tours résidentielles. Ce qui, hormis le prix évalué à 165 millions d'E (dont 93 millions d'E via le partenariat privé – à trouver) « n'est pas simple, admet Maggy Yerna. Il s'agit de rénover et/ou réaffecter l'habitat occupé, et de restructurer le bâti vide » - avec arasement de deux tours dites « infernales » à l'av de la Croix-Rouge.

Terry BODSON 9 MARS 2007